



LA SOLUTION **QUI**  
**SIMPLIFIE** ET SÉCURISE  
**LE TÉLÉTRAVAIL**

FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL UN ATOUT  
D'ENTREPRISE GRÂCE À UNE APPROCHE À 360°



# Le Monde change et l'ORGANISATION du TRAVAIL avec.

Le télétravail est défini par l'article L.1222-9 du Code du Travail.

« toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux, de façon volontaire, en utilisant les technologies de l'information et de la communication »

3 formes sont reconnues comme du télétravail :

- En **Homeworking**
- En **Nomadworking**
- En **Coworking**



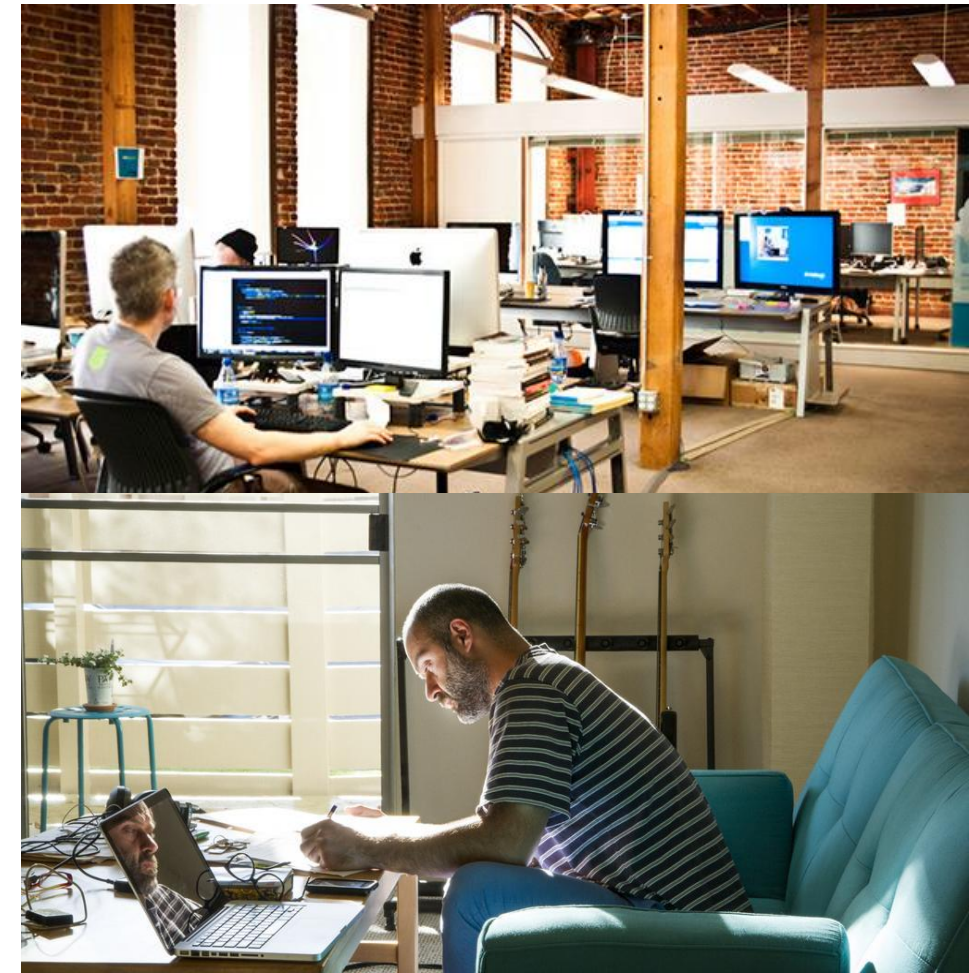
# L'organisation du travail change

Explosion des nouvelles formes de travail et de collaboration :

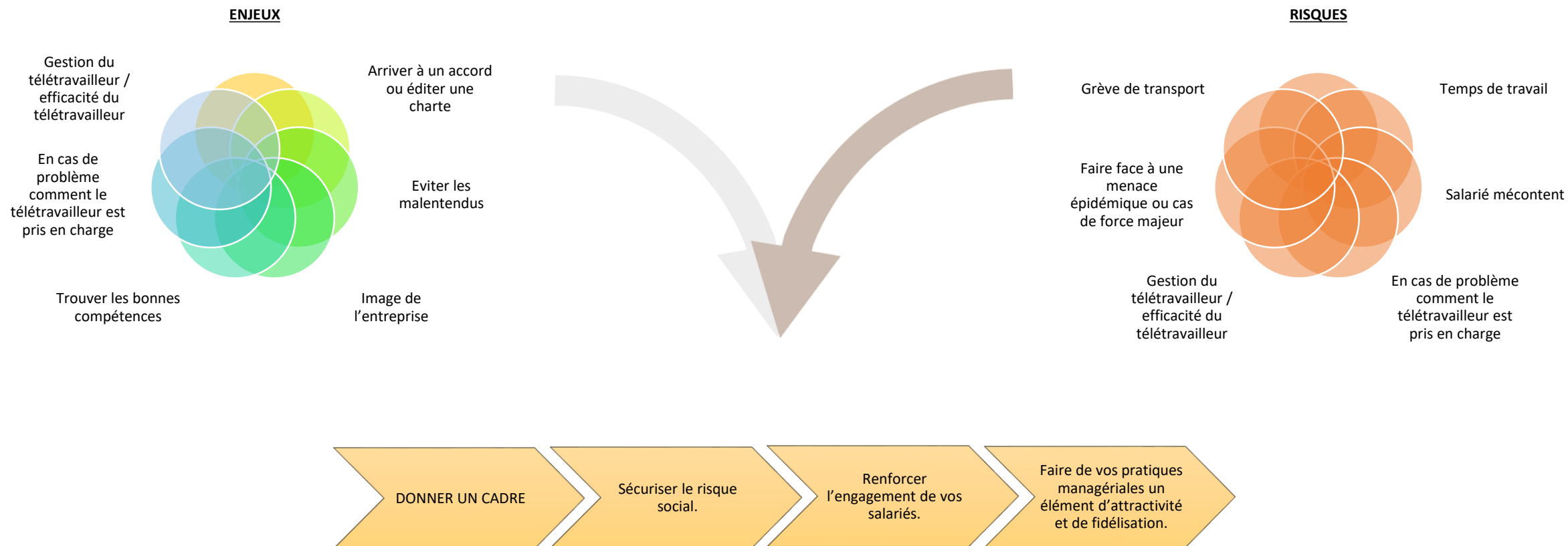
- Freelance / Indépendants / autoentrepreneurs.
- Equipes scindées, Coworking.
- Multi-site, Agence/Antenne, Micro-Filiale.

Ajouté à cela

- L'émergence de nouvelles technologies.



# Les Enjeux et les Risques



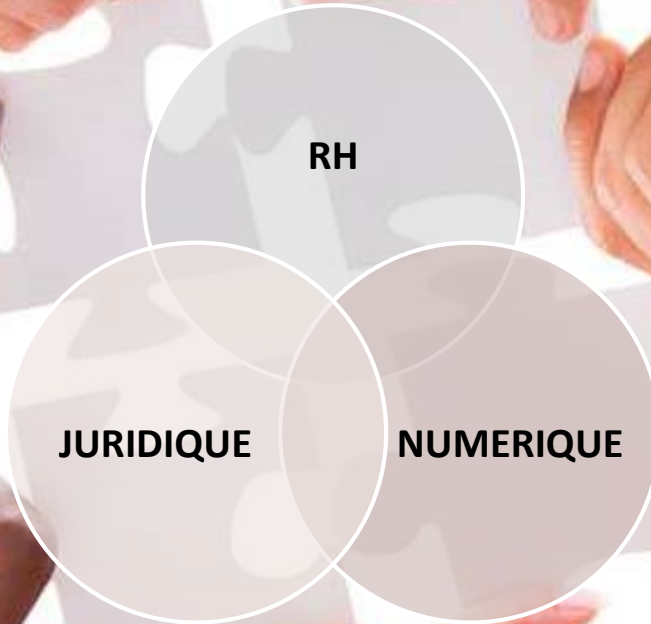
# Tout connaître sur le télétravail avant sa mise en place

Posez-vous les bonnes questions et donnez les bonnes réponses

- **Ai-je besoin de l'accord du salarié** pour mettre en place le télétravail ?
- **Puis-je refuser** une demande de télétravail formulée par un salarié ?
- **Puis-je mettre fin** au télétravail **sans l'accord** du salarié ?
- **Comment formaliser** la mise en place du télétravail ? Par avenant ? Accord collectif ? Une charte est-elle obligatoire ?
- **Puis-je encadrer** les horaires de mes salariés en télétravail ?
- **Quid en cas d'accident ?**
- Dois-je prendre en charge un certain nombre de **frais** (abonnement téléphonique, matériel informatique...) ?
- Quelle est **la nature de ces frais** (dois-je payer des **charges sociales**) ?
- Dois-je payer une indemnité de sujétion liée à l'occupation du domicile ?



# UNE SOLUTION 3 en 1



# Chronologie de Projet : La Time Line





# UNE DEMARCHE GLOBALE

## Une Méthode et une Démarche Collaboratives Mettre en Place, Accompagner, Suivre

Le Télétravail est un formidable moyen de concilier les besoins de l'entreprise et les attentes des salariés.

C'est un mode d'organisation flexible, attractif et vecteur de performance.

Nous nous appuyons sur des méthodes participatives, une démarche progressive d'adoption et une validation collective des modes de fonctionnement.

Nous vous proposons une approche d'expert tripartite.

Nous vous proposons de vous accompagner sur l'ensemble des aspects du télétravail en vous proposant des cadres.



# UN CADRE JURIDIQUE

**Tout connaître sur le télétravail**  
Effectuer un suivi pendant la mise en place

**Memo pratique et juridique intégrant toutes les réponses à vos questions**

**Modèle de Charte sur le Télétravail**

**Modèle d'avenant au contrat de travail**

**Accompagnement juridique quotidien et sur-mesure tout au long de la conduite du projet**

*Des échanges téléphoniques, des réponses aux questions des salariés, un accompagnement dans la gestion des négociations/relations avec les représentants du personnel.*



# UN CADRE HUMAIN



**Etablir les processus de mise en place**  
**Suivre, Dynamiser et Sécuriser les risques**

**De l'idée au projet.**

**La conduite du projet.**

**Le déploiement et la mise en œuvre.**

**Renforcer l'engagement de vos salariés.**

**Sécuriser le risque social.**

**Faire de vos pratiques managériales un élément  
d'attractivité et de fidélisation.**



# UN CADRE TECHNIQUE

**Maîtriser le cadre technique hors entreprise**  
**Faciliter la mise en œuvre et favoriser la mise en place**

Un espace de télétravail **sécurisé** directement connecté à votre entreprise.

Un ordinateur de bureau autonome et accessible de **n'importe où** sur **n'importe quel périphérique**.

Un espace de télétravail intégré avec des **applications essentielles** à votre activité.

Des licences et un soutien technique **inclus** à votre **abonnement**.

Des bureaux **permanents** ou **temporaires** accessibles et configurés par simple clic.

Un PC performant hébergé dans un **centre de données privé**, accessible de partout.

# NOTRE OFFRE

Adaptée aux différentes structures et à leur souhait.  
De l'accompagnement au suivi, jusqu'à la prise en charge totale et personnalisée.

## Offre EKI-LIBRE

« Une approche à 360° »

**Facilitez et Accélérez l'intégration du télétravail**, un expert RH vous établit :

- Un **Diagnostic** et Etat d'avancement au sein de l'entreprise (Questionnaire)
- **Identifier les étapes** : Réflexion, Identification, Cadrage, Conduite et Déploiement.
- Une **Évaluation** des Avantages Risques par rapport aux Coûts.
- Etablissement d'une **feuille de route** et d'un **calendrier**.

**Minimisez les Risques**, un expert juridique vous fournit des modèles conformes au code du travail :

- Un **FAQ** juridique intégrant **toutes** les réponses à vos questions.
- Un **Modèle de Charte** sur le télétravail.
- Un **Modèle d'avenant** au contrat de travail.
- ...

**Réduisez les distances**, un expert du Digital déploie avec vous un environnement de travail virtuel grâce à :

- Un Equipement **Design**.
- Un accès sécurisé à un « **Poste Virtuel Privé** ».
- Une intégration aux systèmes de l'entreprise **OU** un fonctionnement totalement indépendant.
- Une connexion autonome à internet (4G).
- Une assistance technique **dédiée**.



# NOTRE EQUIPE D'EXPERTS



**Isabelle WEISS & Loïc AMZALAK**

Experts RH

Assurent un accompagnement opérationnel sur site dans toutes les phases de la mise en place du télétravail.



**Florian BEROUL & Santepheap SIN**

Experts NTIC

Fournissent une flotte de PC, hébergée dans un centre de données, privée et surtout accessible de partout.



Experts Juridiques, Spécialistes Droit Social

Juristes et Avocats en droit social au barreau de Paris, assure un accompagnement juridique complet en répondant à toutes vos questions.